



ÉVALUATION DES ACQUIS DES ELEVES

Principes de l'évaluation des acquis à l'école maternelle

Le suivi des acquis doit permettre d'objectiver les progrès réalisés par chaque élève pour donner à voir son évolution et ses réussites.

L'évaluation s'appuie principalement sur l'observation attentive des élèves en situation d'apprentissage dans la classe. Elle est directe et régulière sans empiéter sur le temps d'enseignement. Dans le quotidien de la classe, le professeur prélève et garde trace des indices et information des progrès et des acquis de chacun des élèves.

Compte tenu des écarts de maturité importants à cet âge et au sein d'une même classe, les éléments significatifs repérés ne concernent pas tous les élèves au même moment et dans tous les domaines d'apprentissage en même temps. À l'école maternelle, chaque élève progresse à un rythme différent.

Évaluer les progrès des élèves : conscience phonologique

Lors de la préparation des séquences et séances, le professeur identifie les critères d'observation, progressifs, raisonnables et objectifs, qui lui permettront d'apprécier la progression des acquis des élèves et la pertinence de l'enseignement qu'il conduit.

Pour évaluer certains apprentissages, il est nécessaire de créer une situation particulière, d'aménager l'activité d'un enfant ou d'un groupe. Cela permet d'effectuer des observations ciblées, de mieux observer les acquis de chacun des élèves notamment ceux qui sont plus discrets. Dans chaque séance proposée, les critères de réussite sont présentés et permettent de connaître précisément l'objet de l'évaluation.

L'évaluation des élèves dans les activités de conscience phonologique s'effectue dans un premier temps :

- Dans le cadre de la séquence proposée en évaluant la réussite des tâches proposées lors des entraînements (par exemple savoir permuter deux syllabes).
- De manière différée pour évaluer la stabilité de l'acquisition à l'appui d'une observation fine de l'enseignant qui se place en retrait de l'activité afin de consigner les réussites dans une grille d'observation.

Pour éclaircir la non réussite d'une activité, il sera intéressant de procéder à un échange avec l'élève de manière à comprendre la nature de l'erreur.

Au-delà de la réussite de la tâche phonologique, l'évaluation devra également porter, sur le transfert des compétences phonologiques dans d'autres champs d'activités par exemple :

- En observant si les élèves sont capables de réaliser une segmentation syllabique pour pouvoir écrire un mot dans une situation d'encodage,
- En observant si les élèves peuvent effectuer une épellation phonémique : (m)(o)(t)(o) pour écrire MOTO. C'est le but des activités de conscience phonologique en maternelle.